

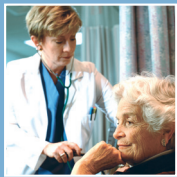


Secteur santé et social

Confiez-nous vos risques pour mieux vous consacrer à votre mission

L'évolution de la législation et de la jurisprudence, l'émergence de nouveaux risques liés aux progrès technologiques, les enjeux économiques liés à toute politique de santé et la médiatisation des accidents placent le monde médical au centre de nos préoccupations quotidiennes.

Au plus près de vos besoins, Aon vous accompagne dans l'analyse de vos risques, dans la mise en place de votre plan de garanties, dans la gestion et la maîtrise de vos sinistres, et met à votre disposition une équipe expérimentée et spécialisée dans le secteur de la santé.



Nos engagements

- Une analyse fiable de vos besoins, établie sur une parfaite connaissance de l'évolution des métiers, des statuts et de l'environnement juridique de nos clients.
- Une disponibilité pour offrir un service rapide et professionnel, depuis l'audit de vos risques jusque, si besoin est, à la mise en place d'une cellule de gestion de crise.
- La transparence en cas de sinistre, réalisée par le biais de réunions régulières.
- Une offre de formation sur les aspects juridiques de votre activité.

- Les groupements de professionnels de santé
- Les Ordres et Syndicats professionnels, les Sociétés Savantes
- Les entités et organismes publics et para publics des secteurs sanitaire et social
- Les laboratoires d'analyses médicales et les pharmacies
- Les associations intervenant dans le domaine médico-social (SSIAD, HAD, réseaux de soins, maison médicale de garde, dépistage...)

Nos clients

- Les établissements de santé publics et privés (hôpitaux, cliniques, établissements privés participant au service public...)
- Les établissements sociaux et médico-sociaux (maisons de retraite, EPHAD, logements foyers, cantous, instituts pour handicapés...)

Nos produits

Afin de répondre à vos attentes spécifiques Aon propose la gamme complète de couvertures d'assurance pour chacune des activités concernées, adaptées selon vos particularités d'exercice et vos contingences administratives, juridiques et financières.

Contact

Jean-Paul Romand | AonSante@aon.fr
Tél. : 01 58 75 60 86 | Fax : 01 58 75 77 20

www.aon.fr/sante